

Chaville

N° 121
DÉCEMBRE 2014
JANVIER 2015

M a g a z i n e

**FIBRE OPTIQUE
TOUTE LA LUMIÈRE
SUR SON DÉPLOIEMENT**

**LE TOUR DE FRANCE
À L'HONNEUR DANS
CHAVILLE ET GPSO
LE 26 JUILLET 2015**



JOYEUSES FÊTES

6. Qualité de la Ville

Zac centre ville

La numérotation des espaces publics continue

Fibre optique

Toute la lumière sur son déploiement

10. Vivre ensemble

Conseil local de santé mentale

Favoriser l'accès aux soins
et accompagner les malades

13. Enfance/Scolaire

Dix ans déjà

Que la Chaloupe mène sa barque !

14. Culture/Art de vivre

Les molécules désaccordées

Attention spectacle chimique à l'Atrium

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Le Tour de France à l'honneur

dans Chaville et GPSO le 26 juillet 2015

24. Entreprendre à Chaville

26. Initiatives

27. Grand Paris Seine Ouest

28. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda

Supplément

Spécial fêtes



10

Le thé dansant des seniors
entre Broadway et un petit air
d'accordéon.



15

Un marché d'automne
succulent et flamboyant.



23

Sèvres Chaville Boxe :
Marie de Sauvage et Ahmed
Ferradji champions du monde !



26

25^e anniversaire de la Convention
des Droits de l'enfant
à l'hôtel de ville.



29

Petite rétrospective
des commémorations
de la Grande Guerre.



Chère Chavilloise, cher Chavillais,



année 2015 sera, pour Chaville, une année importante et c'est pour moi une grande joie de vous présenter, à cette occasion, mes vœux les plus chaleureux pour vous-même et votre famille.

Année importante car elle verra se manifester la transformation de notre ville, engagée depuis six ans. De nombreux aménagements seront lancés, dont ce journal se fera régulièrement l'écho. Mais c'est surtout la livraison, durant l'été, du nouveau centre ville qui marquera cette année. Nouvelle halle du marché, nouveaux commerces, nouveaux habitants surtout - certains d'entre eux s'installent déjà ! -, portant notre ville au seuil des 20 000 âmes. Le visage et la vie de Chaville s'en trouveront profondément améliorés.

Dès le printemps, l'établissement culturel et de loisirs, "Le 25 de la Vallée", ouvrira ses portes, accueillant les activités de la MJC et offrant une architecture originale qui constituera un signal emblématique et un élément incontournable de notre patrimoine.

Cette transformation serait incomplète si elle ne s'accompagnait de la requalification de l'avenue Roger Salengro. Les Chavillois pourront participer à l'automne à l'enquête publique préalable au lancement des travaux. Ceux-ci concernent toute la "Voie Royale", du Pont de Sèvres à la limite de Viroflay. Engagé à notre demande par le conseil général des Hauts-de-Seine, ce projet mobilisera des sommes importantes, entièrement portées par le département.

En 2015, le dynamisme de Chaville ne se dément donc pas.

Notre ville est d'ailleurs appelée à rayonner grâce à de nombreux événements - le Tour de France, qui s'attardera dans notre ville lors de sa dernière étape, le Salon de la Biographie qui a connu un grand succès dès sa première édition, en septembre dernier...- avec l'ambition de devenir peu à peu, avec ses voisines de Sèvres et de Ville-d'Avray, un véritable pôle culturel et sportif de l'ouest parisien.

Mais l'année 2015 sera aussi l'année des contraintes et des sacrifices, rendus inévitables par le véritable étranglement financier que subissent les communes. Aucun service, aucune activité ne peuvent raisonnablement en être exonérés même si la préparation du budget implique que les économies soient réalisées sans altérer l'essentiel des services rendus aux familles. D'ores et déjà, certaines manifestations, comme la réception des vœux à la population, ont dû être abandonnées.

C'est ainsi que nous pourrons faire face, sans aucune augmentation de la pression fiscale, tant au niveau communal que communautaire. Cette orientation de la municipalité, déterminée à ne pas suivre la pente de la facilité, compromet bien sûr, des investissements lourds qui devront être reportés. Mais elle est la seule qui nous permette d'envisager l'avenir avec confiance, forts d'un projet collectif et de notre attachement à notre ville.

Jean-Jacques Guillet

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

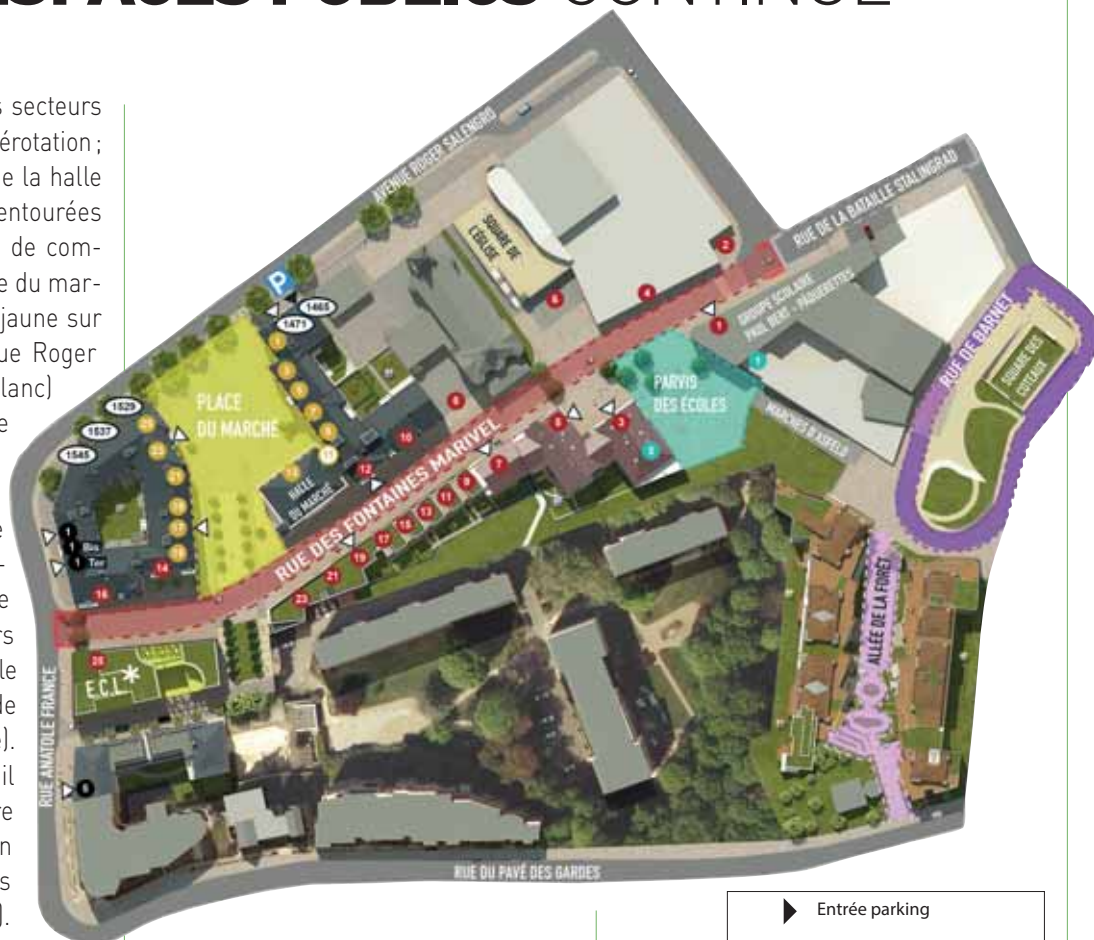
Vice-président de la Communauté

d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Bonne année à chacun et à chacun s'entraider,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !

ZAC CENTRE VILLE LA NUMÉROTATION DES ESPACES PUBLICS CONTINUE

Dans le futur centre ville, trois secteurs font l'objet d'une nouvelle numérotation ; L'îlot Paul Bert est constitué de la halle et de la place du marché, entourées principalement de logements, de commerces et de bureaux. La place du marché (numérotée de 1 à 25, en jaune sur le plan), une partie de l'avenue Roger Salengro (de 1465 à 1545, en blanc) et de la rue Anatole France (de 1 à 1 ter et 5, en noir) font l'objet d'une nouvelle numérotation. L'îlot Stalingrad composé de logements collectifs et individuels, d'un commerce et de l'Espace Culturel et de Loisirs s'étend le long de la nouvelle rue des fontaines Marivel (de 1 à 25 et de 2 à 16, en rouge). Quant au Parvis des écoles, il rassemble le groupe scolaire Paul Bert-Pâquerette (n° 1, en turquoise) et l'accueil de loisirs Mozaïque (n° 3, en turquoise). Resteront à attribuer les dernières adresses du quatrième îlot, celui des Coteaux... ■



Détail de la numérotation sur le site
www.ville-chaville.fr (rubriques "Qualité de la Ville" / "Découvrez votre futur centre ville").

► Entrée parking
▷ Entrée logements collectifs
E.C.L.* Espace culturel et de loisirs

LA PROPRETÉ EN VILLE UNE QUESTION DE CIVISME ?

La Ville assure le nettoyage des rues et le ramassage des feuilles via un marché public passé avec une société de nettoyage. "Malgré ce contrat de nettoyage, il reste des zones de malpropreté particulièrement dans les zones les plus denses", constate François-Marie Pailler, maire adjoint. La propreté dans la rue passe également par la collecte des ordures ménagères et des encombrants, assurée par la Communauté d'agglomération GPSO. Les Chavillois ont bien compris l'intérêt du tri sélectif (bacs à couvercle jaune pour les emballages recyclables et bacs à couvercle gris pour les ordures ménagères). De plus, on observe une réduction à la

source avec une diminution des emballages et des conditionnements mieux adaptés à nos modes de consommation. Concernant le verre, les nuisances sont plutôt d'ordre sonore mais les conteneurs enterrés extérieurs se développent de plus en plus, comme par exemple dans la ZAC du centre ville. "Si les ordures résiduelles ne posent pas de problèmes, les dépôts sauvages si. Les plus nuisibles sont les encombrants. Il faut bien respecter le jour de ramassage, une fois par mois", rappelle le maire adjoint. De même, pour la collecte des textiles, les vêtements doivent être emballés dans un sac de 50 litres maximum fermé et placé à l'intérieur des

conteneurs. "La propreté fait l'objet de marchés publics onéreux (plus de 10 millions par an à l'échelle communautaire pour les déchets et la propreté) mais nécessaires. C'est avant tout une question de discipline citoyenne. Par exemple, l'existence d'un contrat avec l'association Le chien citoyen, le réseau de 15 sani-chiens dans la ville et des actions d'éducation citoyenne menées dans les écoles commencent à porter leurs fruits. Mais cela pourrait être encore mieux", conclut François-Marie Pailler. ■

Liste des sani-chiens et carte de ramassage des encombrants sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques "Qualité de la ville et développement durable" / "Propreté et déchets").

UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION COMPLET AU 93, RUE ALBERT PERDREAUX

À partir de janvier 2015, les travaux débiteront dans ce bâtiment.
Réalisés par l'Office Public de l'Habitat Seine-Ouest Habitat,
ils contribueront à augmenter l'offre locative à Chaville.

Seine-Ouest Habitat réhabilite, construit et réalise de nouvelles acquisitions. Dans le cadre de sa mission de service public, il propose aux locataires des logements confortables dans un cadre de vie agréable, pour favoriser la qualité de vie de chacun. Rattaché à la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, l'Office assure déjà la gestion de plus de 7300 logements à Boulogne-Billancourt, Meudon et Issy-les-Moulineaux. Il poursuit son développement sur le territoire et notamment sur la commune de Chaville où il a récemment acquis un immeuble situé au 93, rue Albert Perdreux. Un programme de rénovation complète du bâtiment débutera en janvier prochain pour une durée prévisionnelle de six mois. Les deux boutiques du rez-de-chaussée seront transformées en habitations et ces travaux permettront au final de disposer de dix nouveaux logements sociaux de



type T2 et T3. Ils seront ensuite proposés à des familles chavilloises, en lien avec le service Logement de la mairie. Cette "acquisition-amélioration" est une alternative efficace à la construction neuve pour augmenter l'offre locative. Elle permet de transformer des logements privés en logements sociaux et de sécuriser ainsi un patrimoine devenu obsolète grâce à des travaux de réhabilitation. ■

Plus d'infos sur le site
www.seine-ouest-habitat.com

RÉAMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DES RUES LAGRANGE ET BONMARCHAND



Les voies Léo Lagrange et Bonmarchand desservent un habitat collectif et pavillonnaire. Le réseau d'assainissement de la rue Léo Lagrange est implanté à la fois sous le domaine public et le domaine privé. Quant à la rue Lucien Bonmarchand, l'entretien de son réseau est délicat du fait de la présence

d'une importante canalisation de gaz située au-dessus du collecteur existant. Afin de pallier les problèmes de débordement et de contribuer au rétablissement des conditions optimales d'exploitation, Grand Paris Seine Ouest procède au réaménagement de ces réseaux d'assainissement. Les travaux ont débuté en novembre dernier par la rue Léo Lagrange et commenceront début 2015 rue Lucien Bonmarchand. Ils consistent à déplacer les réseaux pour les rendre plus accessibles, à raccorder les branchements des riverains au nouveau réseau et à procéder à la réfection de la voirie, chaussée et trottoirs. ■

En bref

> Changement d'horaires à la mairie

À compter du 1^{er} janvier 2015, la mairie sera ouverte au public aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

> Entretien des lisières des forêts

La Ville de Chaville a signé une convention avec l'Office National des Forêts pour la gestion et l'entretien des lisières de la forêt (rues du Coteau, de la Martinière, Alexis Maneyrol, de l'Étang Saint Denis...).

Ce texte prévoit, qu'en cas de nécessité, un prestataire extérieur mis à disposition des villes par GPSO pourra intervenir.

Par ailleurs, un avenant à une convention existante a également été adopté, intégrant le Chêne de la Vierge dans le périmètre des parcs forestiers gérés par le service des Espaces verts de GPSO (avec les parcs de la Mare Adam et de la Martinière).

> Automates dans les gares

La Poste, en partenariat avec la SNCF, travaille à la création d'un réseau d'automates de retrait de colis dans les gares franciliennes. Ils offrent plus de souplesse aux clients pour retirer les colis commandés par Internet, auprès des sites d'e-commerce, via Coliposte et Chronopost. D'ici la fin de l'année, une centaine d'automates sera ainsi déployée au sein des gares les plus importantes d'Île-de-France, en nombre de voyageurs par jour, dont un à la gare de Chaville Rive gauche.

> Fraude aux étrennes

Les agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des emballages à Chaville démarchent les habitants pour les étrennes. Ils sont munis d'une attestation d'employeur au nom de l'entreprise Sita. Pensez à la demander afin d'éviter toute fraude. À l'inverse, les agents qui collectent les encombrants (entreprise Sepur) ne doivent pas vous solliciter pour les étrennes. L'entreprise ne leur fournit aucun document.

Point Info Droit

> Permanences en mairie

- Médiateur de la ville : **TOUS LES 1^{ers} MERCREDIS DU MOIS, DE 10 H À 12 H**, sans rendez-vous.
Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr.
- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8 H 30 À 10 H 30**, sur rendez-vous ;
- Conciliateur de justice : **MERCREDI, DE 8 H 30 À 11 H 30**, sur rendez-vous ;
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13 H 30 À 17 H**, sur rendez-vous ;
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **LES TROIS PREMIERS SAMEDIS DU MOIS, DE 9 H 30 À 11 H 30**, sur rendez-vous ;
- CIDFF 92 BB : **LE MARDI DE 14 H À 17 H**, sur rendez-vous.
- ADAVIP 92 : **LE JEUDI, DE 13 H 30 À 17 H**, sur rendez-vous.
- UFC Que Choisir : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10 H À 11 H 30**, sans rendez-vous.
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14 H À 17 H**, sur rendez-vous ;
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10 H À 12 H**, sans rendez-vous.
- PACT 75-92-95 : **LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9 H À 12 H**, sans rendez-vous [voir article ci-contre, ndlr].
Rens. au 01 41 15 47 60.

> Permanences de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 8 ET 22 JANVIER 2015, ENTRE 10 H ET 12 H**, au 01 41 01 27 80.
Inscriptions par courriel : info92@paris-notaires.fr

> Permanences au CCAS

- Soutien à la parentalité : **JEUDI, DE 9 H À 12 H**.
 - Médiation familiale : **LUNDI, DE 13 H 30 À 17 H 30, ET MARDI, DE 10 H À 13 H 30**.
- Prise de rendez-vous au 01 41 31 08 74.
CCAS : 22, rue de la Fontaine Henri IV.

LE PACT 75-92-95 VOUS ACCOMPAGNE POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT

Que vous soyez propriétaires ou locataires, une conseillère du Pact 75-92-95 vous reçoit en mairie pour vous aider à trouver les financements pour vos travaux d'isolation, d'aménagement ou d'adaptation.



Comment financer la rénovation de votre logement pour améliorer votre confort thermique et réduire vos factures d'énergie ? Quelle que soit votre situation, il existe sûrement des possibilités de financement correspondant à vos besoins. "Ces aides s'adressent autant aux propriétaires occupants (pour des travaux privatifs ou de copropriété) qu'aux locataires (de bailleurs sociaux ou privés). Obtenir une aide dépend du type d'occupation, de la nature des travaux et surtout de vos revenus. C'est parfois complexe car les critères d'attribution bougent en permanence", explique Martine Lair, conseillère habitat du Pact 75-92-95. Cette association vous assiste

sur le plan administratif et technique pour réaliser votre projet : visite d'un technicien spécialisé pour un diagnostic, élaboration d'un plan de financement prévisionnel pour les organismes financeurs, recherche d'entreprises compétentes et visite de fin de travaux pour vérifier la bonne réalisation et la mise en conformité.

À Chaville, les demandes concernent les travaux d'économie d'énergie et surtout d'adaptation de l'habitat. "Les travaux d'adaptation et d'accessibilité s'effectuent en fonction des capacités et incapacités des personnes. Où placer les barres d'appui ou à quelle hauteur surélever le bac de douche ? Il faut être très précis. Un ergothérapeute intervient parfois lors de la visite à domicile. Mieux vaut anticiper les besoins pour préserver l'autonomie des personnes le plus longtemps possible à leur domicile", précise la conseillère. Pour l'adaptation des logements, des aides allant jusqu'à 3000 € peuvent être accordées sans conditions de ressources aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. ■

Permanence en mairie le 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

Plus d'infos sur le site www.pact75-92-95.org

NOUVEAUX TARIFS DU SERVICE ENFANCE APPLIQUÉS AU 1^{er} JANVIER 2015

À partir du 1^{er} janvier 2015, les services municipaux sont soumis à de nouveaux tarifs votés lors du conseil municipal du 8 décembre. Basés autrefois sur un système de tranches, dont la dernière augmentation est intervenue en janvier 2012, la tarification des services municipaux est déterminée depuis janvier 2013 par un taux d'effort propre à chaque service et appliqué sur le quotient familial des familles, plafonné à 1900 €. Pour 2014, la municipalité n'a pas voulu modifier les paramètres du calcul des tarifs afin de ne

pas alourdir la charge des familles déjà impactées par l'augmentation des impôts sur le revenu et des charges salariales. Toutefois, le compte administratif 2013 de la Ville a montré une diminution des recettes du secteur périscolaire de 4,4 % par rapport à 2012 et une augmentation du coût résiduel de la restauration scolaire de 8,8 %. Par exemple, un repas servi dans les cantines scolaires est tarifé entre 0,40 € et 4,75 € alors qu'il revient à la Ville à 8,26 € en 2013. Sur ce secteur, le taux de participation de la

Ville se révèle être à plus de 60 %. Pour 2015, les tarifs ont été réévalués, tant au niveau du taux d'effort que du plafond (qui est relevé à 2200 €), en tenant compte de ces indicateurs de coûts, afin de ramener la participation de la Ville à plus ou moins 50 %. Ces nouveaux tarifs visent à rééquilibrer la part de l'utilisateur et du contribuable tout en restant dans la fourchette de ceux pratiqués par les communes voisines. ■

Retrouvez la nouvelle grille tarifaire sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants").

FIBRE OPTIQUE **TOUTE LA LUMIÈRE** **SUR SON DÉPLOIEMENT**

Le programme d'enfouissement des réseaux, entrepris il y a plus de 10 ans, arrive à son terme. Il était le préalable indispensable à la mise en place de la fibre optique. Trois questions à Jacques Bisson, maire adjoint au Développement économique et au Très haut débit.



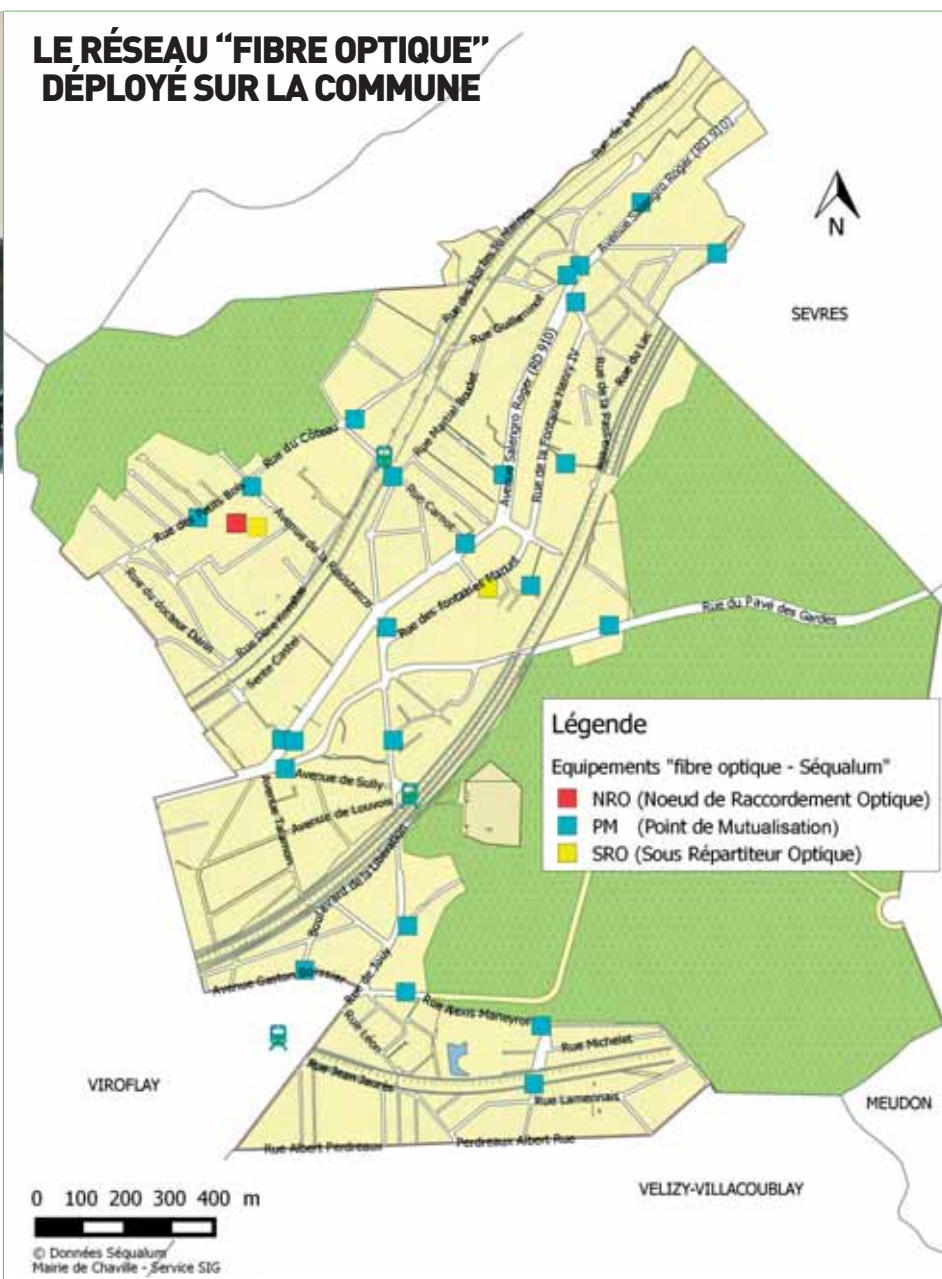
Où en est le déploiement de ce réseau ?

Aujourd'hui, 95 % du programme d'enfouissement des réseaux est réalisé. C'est un projet très ambitieux que nous avons mené jusqu'à son terme. Il a nécessité la mise en œuvre de travaux de voirie importants. Ensuite, le raccordement à la fibre impliquait de choisir un endroit unique sur la ville, dédié au point d'entrée du réseau : un nœud de raccordement optique (NRO) de grande technicité. Ce NRO a été construit en juin dernier dans les sous-sols du collège Jean Moulin, complété par deux sous-répartiteurs optiques.

Comment la fibre est-elle ensuite raccordée aux foyers ?

Pour les immeubles de plus de 12 logements, le déploiement "vertical" s'effectue à la demande des copropriétaires, via leur syndic, pour une installation allant du sous-sol au dernier étage. Aujourd'hui, 90 % de ces immeubles ont signé une convention d'installation avec un opérateur, la société Sequalum pour l'essentiel. Pour les immeubles de moins de 12 logements ou les maisons individuelles, le déploiement de la fibre se fait à partir d'un point de mutualisation

LE RÉSEAU "FIBRE OPTIQUE" DÉPLOYÉ SUR LA COMMUNE



(PM extérieur), des armoires de rue grises situées sur le domaine public. À Chaville, 19 sont maintenant installées et peuvent desservir au maximum 500 prises, soit potentiellement 2000 personnes. Avec leur installation, nous entrons dans la phase finale.

Quelle sera l'ultime étape ?

Avant la fin 2015, l'ensemble de la ville disposera d'un réseau de fibre optique "public" mis à la disposition des opérateurs d'Internet (Bouygues, Free, SFR, Orange...) afin de leur permettre de proposer des abonnements en Très Haut Débit aux Chavillois. ■

Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités gratuites réservées aux adhérents, salle Mollard, **LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS**

ET VENDREDIS, DE 14H À 17H30.

Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel

cmac@dbmail.com ou sur le blog

<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> CLIC Entour'âge

• **UN LUNDI PAR MOIS** : permanence

d'une psychologue

dans les locaux du CLIC.

• **LE 3^e MARDI DE CHAQUE MOIS, DE 14H À 17H :**

permanence de France Alzheimer 92.

Gratuit et sans inscription.

Rens. au 01 41 14 50 96

ou par courriel clicentourage92@free.fr

CLIC Entour'âge : 170, Grande Rue à Sèvres.

> Cercle d'amitié de Chaville

• **MARDI 6 JANVIER** : galette des rois et projection du film *Divorce à l'italienne*

• **JEUDI 15 JANVIER** : visite guidée gratuite du ministère de l'Économie et des Finances. 25 participants maximum.

Rens. au 06 30 20 53 18

ou par courriel ca3a92@yahoo.fr

> Villa Beausoleil

• **DIMANCHE 11 JANVIER, À 17H** : conférence théâtralisée sur la Joconde.

Inscriptions gratuites au 01 40 92 10 00 (service animation).



LE THÉ DANSANT DES SENIORS ENTRE BROADWAY ET UN PETIT AIR D'ACCORDEON

En novembre dernier, le thé dansant a rassemblé une centaine de seniors dans les salons de l'hôtel de ville. Ils avaient commencé en écoutant les plus beaux

airs de comédies musicales américaines, interprétés par la compagnie Astres Mélodies, avant de s'élancer sur la piste de danse. ■

ILS ONT JOUÉ ET GAGNÉ AU QUIZ INTERGÉNÉRATIONNEL



Le bélier cacabe, jabote ou blatère ? Comment s'appelle le parlement de la Norvège ? De quelle couleur sont les

chaussures du pape ? Le 30 novembre, les joueurs ont répondu brillamment aux 150 questions de ce quiz, organisé par la Ville

au profit du Secours catholique de Chaville. Les gagnants ont été félicités par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. ■

DEUX GÉNÉRATIONS AUTOUR D'UNE SALADE DE FRUITS



Juste avant les fêtes de fin d'année, des seniors de la Villa Beausoleil étaient conviés à partager la préparation et la dégustation d'une salade de fruits avec les élèves de

CM2 de l'école Paul Bert dans le cadre d'un atelier "santé, sport, nutrition", proposé pendant leur Temps d'Accueil Périscolaire. Ils en redemandent... tous! ■

COMMENT FÊTER NOËL AVEC VOS VOISINS ?

Et si vous organisiez un concours de bûches de Noël, décoriez le hall de votre immeuble ou invitez vos voisins à partager la galette des rois ? Certaines personnes peuvent appréhender cette période festive accentuant le sentiment de solitude. Pour organiser un moment chaleureux en cette fin d'année, vous pouvez télécharger un "kit Noël" avec affiches et tracts sur le site www.ville-chaville.fr. Ces outils simples vous aideront à décorer votre immeuble, à lancer des invitations pour le réveillon ou tout simplement à souhaiter de joyeuses fêtes à votre entourage. ■

Rens. au 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 22.



7,8 TONNES COLLECTÉES À CHAVILLE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Fin novembre, les Chavillois ont participé massivement à la collecte organisée par la Banque alimentaire, avec l'aide de 200 bénévoles, dans les magasins Monoprix, Franprix, Coccinelle et Casino. Ces dons vont participer pour une part importante à l'approvisionnement de l'épicerie sociale dont les équipes locales du Secours Catholique et de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul assurent la gestion.

En bref

> Centre d'hébergement de nuit

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chaville a ouvert son foyer d'accueil situé au 22, rue de la Bataille de Stalingrad aux personnes de sexe masculin sans abri, domiciliées ou ayant des liens sur la ville.

Elles sont accueillies **7J/7 DE 17H30 À 8H**.

Leur orientation est assurée par le CCAS.

Pour toutes questions, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20.

Si vous rencontrez une personne en situation de détresse, vous pouvez prévenir le CCAS aux horaires d'ouverture ou le Samu social (115) 24h/24.

Pour les urgences vitales, prévenez le Samu (15) ou les pompiers (18).

> Jeunes violences écoute

"Jeunes violences écoute"

aide les jeunes apprentis et lycéens, victimes de violences, à rompre leur isolement et les oriente vers des structures spécialisées.

Animé par une équipe de juristes et de psychologues qualifiés,

ce dispositif s'adresse également aux parents et aux professionnels afin de les aider à surmonter les difficultés rencontrées face à ces phénomènes.

Plus d'infos au 0 808 807 700 (numéro vert) et sur le site www.jeunesviolencesecoute.fr

> Jardins familiaux et partagés

MARDI 10 FÉVRIER, DE 19H À 21H, sera organisée une réunion publique à l'hôtel de ville (salle Legay) concernant le projet d'aménagement de jardins familiaux et partagés de la rue Guillemot qui devrait voir le jour au cours du deuxième semestre 2015.

Ce projet sera présenté conjointement par la Ville et par l'association Espaces.





Les signataires de la charte de gauche à droite : Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Anouk Victor, vice-présidente du CCAS et conseillère municipale, Nathalie Sanchez, directrice de l'établissement public de santé Erasme, le Dr Hervé Allanic, chef de secteur en psychiatrie du groupe hospitalier Paul Guiraud.

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET ACCOMPAGNER LES MALADES

Le 6 novembre dernier était signée en mairie la Charte instituant le Conseil local de santé mentale de la Ville de Chaville (CLSM). Piloté par la Ville et le CCAS d'une part, et par les services psychiatrie adulte et infanto-juvénile du territoire d'autre part, le CLSM permettra de mettre en place un accompagnement à la fois médical et social des personnes atteintes de troubles psychiques.

"La création des Conseils locaux de santé mentale s'inscrit dans le cadre du plan de santé mentale 2005-2008, mais il ne s'agit pas d'un corps administratif supplémentaire", a tenu à préciser Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, lors de la signature de la Charte. "Il est difficile à la fois pour les élus et la population de bien saisir les problématiques liées aux troubles psychiques. Nous devons faire œuvre de pédagogie en la matière, afin d'éviter la stigmatisation des personnes atteintes de ces pathologies. Dans le même temps, il est absolument nécessaire de travailler en réseau afin d'apporter des réponses coordonnées et personnalisées en fonction des situations."

d'échanger et de dédramatiser les situations, notamment lorsqu'elles impliquent des troubles à l'ordre public", a précisé le Dr Hervé Allanic, chef de secteur en psychiatrie du groupe hospitalier Paul Guiraud. "Le travail des cellules de veille (médecins généralistes, pompiers, police...) doit aussi être coordonné."

Accompagner les malades dans leur parcours de vie

Parallèlement à la prévention et au repérage des situations, la prise en charge dans les établissements de soins et l'accompagnement des personnes développant des troubles psychiques seront la priorité du CLSM. Pour Nathalie Sanchez, directrice de l'établissement public de santé Erasme, "au-delà des soins, nous insistons sur le "parcours" des patients, à l'école, dans la ville, en lien avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, l'Éducation nationale... À ce titre, le rôle des centres médico-psychologiques, les CMP, est encore méconnu. Il faut travailler sur ce point pour orienter les patients - enfants et adolescents ou adultes - vers ces structures." Rappelons que les troubles psychiques sont au 3^e rang des pathologies les plus fréquentes en France, après les cancers et les maladies cardio-vasculaires. ■

En bref

> Réseau bronchiolite pour vos urgences

Le réseau bronchiolite d'Île-de-France sera opérationnel **JUSQU'AU DIMANCHE 22 FÉVRIER 2015**. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées des médecins et des kinésithérapeutes libéraux disponibles dans leurs cabinets **LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS**. Standard kinésithérapeute : 0820 820 603 (samedis, dimanches et jours fériés, de 9 h à 18 h, vendredis et veilles de jours fériés, de 12 h à 20 h). Standard médecins : 0820 800 880 (7j/7 de 9 h à 23 h).

Un travail en réseau

Car tel est l'objectif du CLSM de Chaville (dont la création a été votée à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 29 avril 2014), suite à une initiative de Gilles Cothenet, conseiller municipal délégué au handicap, et de l'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) : réunir les élus et les différents acteurs des secteurs sanitaire et social afin de travailler en coordination et en transversalité. "Il est important d'associer les bailleurs sociaux à cette démarche, afin

10 ANS DÉJÀ QUE LA CHALOUPPE MÈNE SA BARQUE



Le 20 novembre, l'équipe du multi-accueil et du relais mixte de La Chaloupe fêtaient ce joyeux anniversaire avec les parents et Armelle Tilly, maire adjoint à

la Petite enfance. Pour cette journée pas comme les autres, les petits ont eu leur spectacle et un buffet avec bonbons à volonté. ■

En bref

> Vacances d'hiver

Pour les vacances d'hiver, prévues du 14 février au 2 mars 2015, vous pourrez inscrire vos enfants aux accueils de loisirs entre le **5 ET LE 23 JANVIER**. Ces inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Bulletins d'inscription à votre disposition au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs, en téléchargement sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants") ou via le portail famille <http://famille.ville-chaville.fr>

> Quotient familial

Le quotient familial est calculé par le Pôle Accueil Services (PASS)

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014,

pour une application du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

La mise à jour est faite chaque année à partir des documents suivants : la copie du dernier récépissé des Allocations familiales, la copie du dernier avis d'imposition sur le revenu de toutes les personnes vivant au foyer ou, à défaut, la copie des trois derniers bulletins de salaires, allocation chômage, prestation de Sécurité sociale ou toute autre pièce justifiant de revenus. Vous pouvez transmettre ces documents par courrier (activites_famille@ville-chaville.fr) ou les déposer au PASS.

AVEZ-VOUS PENSÉ AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES ?

Tous les enfants entrant à l'école élémentaire à la rentrée 2015 et ceux atteignant 3 ans en 2015, pouvant donc être scolarisés en maternelle, doivent être impérativement inscrits en mairie avant le 31 janvier 2015. Pour cela, il faut s'adresser au Pôle accueil services (PASS) de la mairie avec les photocopies des pièces suivantes : pages de vaccination du carnet de santé, justificatif de domicile et livret de famille. Les photocopies faites en mairie sont payantes. Le formulaire d'inscription est disponible en mairie et sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques "Vos enfants" / "Autour de l'école").

FAITES DE LA SCIENCE À L'ÉCOLE !

Dans le cadre de la Fête de la science, 32 élèves du CM2B de l'école Anatole France ont participé en octobre dernier à une séance intitulée "le voyage d'une protéine". Cet atelier portait sur la digestion des aliments afin de réviser, sous un angle ludique, des connaissances abordées en classe. ■



LES SENTIERS DE LA GLOIRE

AVEC KIRK DOUGLAS AU CLUB DU CINÉMA

PHILIPPE SOUPAULT



En 1916, la guerre s'est enlisée dans les tranchées. Le commandant de la division fait miroiter un avancement et incite le général de brigade à lancer un de ses régiments à l'assaut d'une très solide position allemande, mais sans renforts ni préparatifs. Réalisé en 1957, *Les sentiers de la gloire* critique l'institution militaire. Ce film dénonce des rapports sociaux profondément viciés et la résistance désespérée d'un homme, le colonel Dax. L'opposition, à la différence du film de guerre classique, ne se passe donc pas entre deux camps mais entre les officiers et les soldats d'un même camp, les uns jouant leur promotion, les autres leur vie. ■

Jeudi 8 janvier, à 20 h 30.

Débat à l'issue de la projection.

À l'Atrium. Tarif: 5 €.

Plus d'infos au 01 47 09 70 70 ou sur le site www.atrium-chaville.fr

BON À SAVOIR

Sur toute carte de cinéma achetée en décembre (60 € la carte de 10 entrées), une place est offerte à l'Atrium et au Sel. Profitez-en! Attention, l'Atrium de Chaville sera fermé du 22 décembre au 1^{er} janvier 2015 inclus.

Rens. au 01 47 09 70 70 et sur le site www.atrium-chaville.fr

ARCHÉOLOGIE ET LITTÉRATURE AMÉRICAINE

AU FORUM DES SAVOIRS

> À la découverte de la civilisation pharaonique

La curiosité des occidentaux est grande à propos de l'Égypte ancienne. Dès le Moyen Âge, lettrés et clercs partent à la découverte du Levant. Certains voya-

geurs ont lu Hérodote et Plutarque avant de commencer le voyage, d'autres se sont intéressés aux Coptes et à leurs manuscrits conservés dans les monastères du désert. Petite visite des principaux sites, de Memphis à Thèbes, en compagnie de Catherine Chadeauf, docteur ès lettres et sciences humaines.

MARDIS 6, 13, 20 ET 27 JANVIER, À 15H.

> Panorama de la littérature américaine d'aujourd'hui

Aux États-Unis, les écrivains sont souvent associés à un territoire. À l'Est, on pense au New York de Paul Auster, au Newark de Philip Roth ou au Maine de Richard Russo. Difficile également d'envisager le Sud sans évoquer Mark Twain et William Faulkner. Enfin, plus à l'Ouest s'étendent les grands espaces de Jim Harrison tandis qu'au bout du continent se dessine la Californie de Steinbeck. Conférences animées par Sophie Chapuis, titulaire d'un doctorat en littérature américaine.

JEUDIS 8 ET 22 JANVIER, 5 FÉVRIER ET 5 MARS, À 18 H 30. ■

FORUM SAVOIRS
PRÉSENTE LE CYCLE DE 4 CONFÉRENCES

PANORAMA DE LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE D'AUJOURD'HUI
De Paul Auster à James Ellroy

Conférences le jeudi à 18h30

• JEUDI 8 JANVIER 2015. La côte Est, mémoire des États-Unis
• JEUDI 22 JANVIER 2015. Littérature du Sud, littérature des Suds
• JEUDI 5 FÉVRIER 2015. À l'Ouest, l'Eden ?
• JEUDI 5 MARS 2015. Fictions de New York

Conférencière : Sophie CHAPIUIS

Billet de 4 conférences : individuel - 28 € - Couple - 44 € - Billetterie à l'unité - 10 €

5, AVENUE BOULEVARD SCHUMAN 92000 CHAVILLE
Tél. : 01 47 09 70 70 - 01 47 09 99 11
www.forumdesavoirs.fr
<http://forumdesavoirs.chavilleblog.com>

À l'Atrium. Dans la limite des places disponibles.

Tarifs: 28 € (individuel) ou 44 € (couple)

pour 4 conférences.

Rens. au 01 47 09 70 70, au 01 41 15 99 11 et sur le blog <http://forumdesavoirs.chavilleblog.com>

FORUM SAVOIRS
PRÉSENTE LE CYCLE DE 4 CONFÉRENCES

LES PIONNIERS DE L'ARCHÉOLOGIE
À la découverte de la civilisation pharaonique

Conférences le mardi à 15h

• MARDI 6 JANVIER 2015. Voyageurs et aventuriers, des croisades au XIX^e siècle
• MARDI 13 JANVIER 2015. Les secrets de l'expédition de Bonaparte en 1798-1801
• MARDI 20 JANVIER 2015. Champollion sur le Nil et la mission scientifique de 1829-1829
• MARDI 27 JANVIER 2015. Que sont devenus les sites découverts autrefois ?

Conférencière : Catherine CHADEAUF

Billet de 4 conférences : individuel - 28 € - Couple - 44 € - Billetterie à l'unité - 10 €

5, AVENUE BOULEVARD SCHUMAN 92000 CHAVILLE
Tél. : 01 47 09 70 70 - 01 47 09 99 11
www.forumdesavoirs.fr
<http://forumdesavoirs.chavilleblog.com>



UN MARCHÉ D'AUTOMNE SUCCULENT ET FLAMBOYANT

Le Marché d'automne de Chaville s'est
installé dans le parc de l'hôtel de ville,
les 15 et 16 novembre.
Les espaces restauration et le spectacle
Fire show ont remporté un vif succès.



DERNIERS REMORDS AVANT L'OUBLI **SAMEDI 24 JANVIER** À LA BIBLIOTHÈQUE

En partenariat avec l'association Le Reptile Cambrioleur, la Bibliothèque présente cette pièce pour six comédiens de Jean-Luc Lagarce : *Derniers remords avant l'oubli*. L'histoire se déroule en France de nos jours, à la campagne, dans la maison qu'habite Pascale et qu'habitèrent avec elle, dans le passé, Hélène et Paul. Ils reviennent maintenant, avec leurs familles, pour se partager les biens comme on se partage l'héritage d'un passé révolu... "Dans

cette maison, ces amis se retrouvent 20 ans après y avoir vécu en communauté. C'est une comédie douce amère sur les illusions perdues, une confrontation entre le réel et les rêves du passé. Il y a ceux qui se sont rangés et ceux qui ont continué à vivre comme dans les années 70", résume François Pick, le metteur en scène. Que sont leurs rêves de jeunesse devenus ?... ■

Entrée libre.

Samedi 24 janvier, à 17h, à la Bibliothèque.



TIWAYO FINALISTE DU FESTIVAL TRÄCE **EN CONCERT** À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis 15 ans, le festival Träce soutient et met en lumière les découvertes musicales du département. Les lieux adhérents du Réseau 92, fédération des musiques actuelles amplifiées des Hauts-de-Seine, associent leurs moyens et leurs compétences pour contribuer au développement des projets de jeunes musiciens comme Tiwayo. Cet auteur-compositeur-interprète autodidacte mélange à sa

manière les couleurs du rock, de la soul et du reggae. Porté par l'inspiration de la grande époque des années 70, il montre sur scène une énergie singulière avec son timbre de voix "crunchy", emmené par une rythmique massive et des claviers envoûtants. Un évènement musical à découvrir à la Bibliothèque. ■

Entrée libre.

Mardi 27 janvier, à 19h30.

RENCONTRE PASSIONNÉE AVEC **IRÈNE FRAIN** SUR LA SCÈNE DE L'ATRIUM

Irène Frain était invitée, avec Anne Broche et Philippe Welke (les deux comédiens du spectacle *Petits crimes conjugaux*), à débattre sur le thème de la passion. Une cinquantaine de Chavillois ont pu apprécier cette deuxième Rencontre de l'atelier, le 4 novembre, animée par Pierre-Olivier Scotto.



LES MOLÉCULES DÉSACCORDÉES

ATTENTION SPECTACLE CHIMIQUE!

Après plus de 150 représentations, ce spectacle jeune public (à partir de 6 ans) se joue sur la scène de l'Atrium dimanche 25 janvier, à 15h.

Gaston voyage à travers le monde pour chercher ce qu'aucun musicien ne parvient à lui enseigner : l'accord parfait entre sa guitare et ses sentiments. Loin de là, dans un tout petit pays, Mademoiselle Chmy analyse toutes les molécules de l'univers dans l'espoir de trouver... l'impossible. La rencontre est explosive : elle ne parle qu'en termes chimiques et lui ne comprend rien et a faim ! "Nous jouons beaucoup sur le comique de situation. Les enfants se projettent facilement dans le personnage



de Gaston et découvrent comment, quand deux étrangers se rencontrent, ils arrivent finalement à se comprendre et à apprendre très vite la langue de l'autre", explique la comédienne Élise

Truchard. *Les molécules désaccordées* est le troisième spectacle sur le langage scientifique créé par la compagnie Petite Nature. "Ce langage a un véritable potentiel poétique. Les scientifiques, comme les artistes, tentent de comprendre le monde qui les entoure. Nous trouvons intéressant d'amener sur une scène le langage universel de la chimie à ce jeune public, qui a souvent envie d'avoir son langage secret. Nous ne sommes pas dans la pédagogie mais nous voulons leur donner l'occasion d'entendre ces formules chimiques capables de décrire toute la matière qui nous entoure", complète Élise Truchard, également coauteur du spectacle. ■

Dimanche 25 janvier, à 15h. À l'Atrium.

Réservations au 01 47 09 70 75.

DU THÉÂTRE "HORS LES MURS" DE LA MJC DE LA VALLÉE

Avec le Conservatoire, les collégiens ou les écoliers chavillois, la MJC de la Vallée mène de front plusieurs projets théâtre. Une autre façon de faire rayonner le travail de ses intervenants.



Tout a commencé en 2009. La MJC souhaitait alors mettre en place des interventions auprès des collégiens de Chaville en leur proposant des activités culturelles à l'année. Un partenariat s'engage avec l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve. Depuis quatre ans, une intervenante en théâtre de la MJC enseigne aux élèves de 6^e et de 5^e, une heure par semaine sur leur temps libre, les rudiments de l'art dramatique. "Cet atelier de découverte du jeu et de la mise en

scène s'achève avec un spectacle de fin d'année, intégré au festival Léz'arts de la Vallée depuis l'an dernier. Jouer dans des conditions, réelles et idéales, de spectacle vivant est grisant pour ces élèves", explique Nadia Caminade, coordinatrice des activités à la MJC.

Autre projet "hors les murs", deux classes de CM2 de l'école Paul Bert entament en janvier un atelier théâtre autour d'*Alice au pays des merveilles*, 12 séances se déroulant en présence des enseignants. Enfin, l'atelier "création théâtrale" de la MJC a été sollicité par le Conservatoire pour un spectacle sur le thème de Walt Disney. Les six apprentis comédiens ont imaginé et interprété un texte liant chaque séquence musicale de cette représentation. Autant d'expériences enrichissantes que l'équipe de la MJC souhaite développer. ■

DÈS JANVIER INSCRIVEZ-VOUS À LA 30^e BROCANTE DE CHAVILLE

À vos agendas ! La prochaine brocante se tiendra le dimanche 12 avril 2015. Pour s'inscrire à cette manifestation très fréquentée de l'avenue Roger Salengro et des jardins de l'hôtel de ville, il suffit de déposer son dossier entre le 19 janvier et le 16 mars. Vous pouvez le retirer en mairie ou le télécharger sur le site de la ville (www.ville-chaville.fr). Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois, commerçants de la commune et habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Rens. au 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 22.



En bref

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

VENDREDI 16 JANVIER, À 14H30, À L'ATRIUM:

Un prix Nobel de littérature : Doris Lessing.
Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville, ces réunions amicales sont ouvertes à tous. Chacun est invité à partager ses connaissances de la culture anglophone.

SAMEDI 17 JANVIER, À 10H, À L'ATRIUM:

Les Japonais et les écrivains japonais.

> Prix Chorus 2015

Dans le cadre du festival Chorus, prévu du 27 mars au 5 avril 2015, le conseil général des Hauts-de-Seine propose son dispositif de repérage de jeunes talents : le Prix Chorus. Il récompense un groupe ou un artiste et le soutient dans le développement de sa carrière en lui offrant une aide professionnelle d'un montant de 15 000 €. Inscriptions en ligne sur <http://prixchorus.hauts-de-seine.net> et dossier à retourner **AVANT LE 11 JANVIER 2015**. Plus d'infos au 01 47 29 30 48 ou par courriel à prixchorus@c92.fr

> Conservatoire

• **SAMEDI 17 JANVIER, À 18H** : heure musicale.
• **SAMEDI 31 JANVIER, À 18H** : heure musicale.
Salle Toscanini. Entrée libre.

> Cours d'histoire de l'art



Le conférencier Ambrogio Galbiati présente ses conférences à l'Atrium, les lundis de 19h à 21h :

- "Peintres flamands au XVI^e siècle",

LE 12 JANVIER.

- "Dadaïstes et Surréalistes entre deux guerres", **LE 19 JANVIER.**

Rens. au 01 41 15 18 23 (Atelier d'arts plastiques et de gravure).

UN DÉBUT D'ANNÉE TRÈS CLASSIQUE À L'ATRIUM

> Musique

Nuit Dvorak

L'Orchestre National d'Île-de-France revisite le charme bohémien de l'Europe centrale dans le cadre des concerts de Marivel. *Concerto pour violoncelle en si mineur*, opus 104 ou *Symphonie n° 8 en sol majeur*, opus 88, Dvorak est à l'honneur dans ce programme imprégné du charme de Prague ou des rives de la Moldau. Laissez-vous guider par le jeune et brillant Mikhaïl Tatarnikov, actuel directeur musical du théâtre français de Saint-Petersbourg, ou le violoncelliste néerlandais Pieter Wispelwey.

VENDREDI 16 JANVIER, À 20H45.



> Jeune public

Les molécules désaccordées

Cuisiner, manger, se laver ou respirer entraînent de fabuleuses réactions chimiques. La matière cache bien des secrets comme va le découvrir notre héros Gaston [voir notre article page 17, ndlr].

DIMANCHE 25 JANVIER, À 15H. ■

Rens. et réservations au 01 47 09 70 75.

DES VACANCES DE NOËL ACTIVES

> Concert jeune public "super mauvette"

Spectacle pour les 3-10 ans et leurs parents.

Tarifs : 3 € (adhérents) et 5 € (non-adhérents).

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, À 17H.

> Vacances de Noël de la ludothèque

Accueil des 3-9 ans sur le thème "Il était une fois..."

Sur inscriptions. Tarifs à la semaine : 15 € (adhérents) et 17 € (non-adhérents).

DU 22 AU 24 DÉCEMBRE, DE 9H À 12H.

> Stage de confection de carte de vœux

Peinture, collage et paillettes pour cet

atelier proposé aux 7-9 ans. Matériel fourni.

Sur inscriptions. Tarifs : 25 € (adhérents) et 35 € (non-adhérents).

DU 22 AU 24 DÉCEMBRE, DE 13H30 À 15H30.

> Vacances Espaces Jeunes

Sur inscription. Matériel fourni.
• Stage création de sculpture (10-13 ans)

Tarifs : 40 € (adhérents) et 45 € (non-adhérents).

DU 22 AU 24 DÉCEMBRE, DE 10H À 12H.

• Stage chocolat (11-14 ans)

Tarifs : 30 € (adhérents)

et 35 € (non-adhérents).

DU 22 AU 24 DÉCEMBRE, DE 13H30 À 15H30.

Forfait deux stages : 65 € (adhérents) et 70 € (non-adhérents).

LA BIBLIOTHÈQUE CRÉE DEUX ÉVÈNEMENTS!

> Choco-contes : Noël au pays des jouets



Des histoires de Noël pour les petits à partir de 4 ans, accompagnés de leurs parents.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, À 17 H 30, À L'ATRIUM.

Inscription indispensable au 01 41 15 99 10.

> Atelier web

Un atelier d'initiation et de perfectionnement à l'informatique. **Sur inscription.**

VENDREDI 9 JANVIER, À PARTIR DE 14 H.

> Prix de l'album des P'tits bouts

Séance de lecture/conte pour les enfants de 18 mois à 3 ans.

SAMEDI 10 JANVIER, À 10 H 30.

> Portage à domicile

Service proposé aux personnes à mobilité réduite.

VENDREDI 16 JANVIER.

> Le lézard lisant

Venez partager vos coups de cœur littéraires.

SAMEDI 17 JANVIER, 10 H 30, À L'ATRIUM.

> Le Prix des Incorruptibles

Le pôle Jeunesse participe à ce prix pour les élèves de CP.

SAMEDI 17 JANVIER, À 10 H 30.

> Chaville en livres 2015

Un jury littéraire pour les 14-18 ans.

JEUDI 22 JANVIER, À 18 H 15.

> Derniers remords avant l'oubli

Théâtre avec Le Reptile Cambrioleur [voir notre article page 16, ndlr].

SAMEDI 24 JANVIER, 17 H.

> Festival Trâce à la Bibliothèque

Concert de Tiwayo [voir notre article page 16, ndlr].

MARDI 27 JANVIER, À 19 H 30.

> Heure du conte

Venez écouter les histoires des bibliothécaires.

TOUS LES MERCREDIS MATINS, À 16 H. ■

Du 23 au 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier 2015, la Bibliothèque sera ouverte le mardi de 15 h à 20 h, le mercredi de 9 h à 13 h et le samedi de 10 h à 17 h. À compter du 1^{er} janvier 2015, les tarifs de la Bibliothèque changent. L'abonnement annuel pour les usagers de plus de 18 ans sur tous les supports, DVD et CD compris, est désormais de 9 €. L'abonnement annuel pour les moins de 18 ans est gratuit. Rens. au 01 41 15 99 10, par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr ou sur le site www.bm-chaville.fr

À LA MJC DE LA VALLÉE



> "Loup-garou" pour les ados

Avec l'Espace Jeunes, un temps autour du jeu "loup-garou" (de 16 h 30 à 19 h 30) suivi d'une soirée avec les ludothécaires (à 20 h).

Entrée libre sur inscription.

VENDREDI 9 JANVIER, À PARTIR DE 16 H 30.

> Sala' sound party #3

Deux salles et deux ambiances pour une nuit de musique avec Ackboo, I-Skankers, Syd, Steppa Mo'Jah & Friends.

SAMEDI 10 JANVIER, À 22 H.

> Samedi ludique

Un moment de détente pour les 3-8 ans accompagnés d'un adulte. **Entrée libre.**

SAMEDI 17 JANVIER, DE 15 H À 18 H.

> Chorale Fa Si La Chantez

Concert en faveur du Secours Populaire. **1 entrée = 1 denrée reversée.**

DIMANCHE 18 JANVIER, À 17 H.

> Carte Blanche à Mind Mutiny

Soirée rock avec les vainqueurs de Ze Tremplin.

Tarif : 5 €.

SAMEDI 24 JANVIER, À 20 H 30.

> 3, 2... impro

L'atelier ados d'improvisation théâtrale sur scène soutenu par les Pirates.

Entrée libre.

VENDREDI 30 JANVIER, À 20 H 30.

> Stage M.A.O.

Découvrez la Musique Assistée par Ordinateur.

Sur inscription.

Gratuit (adhérents) et 20 € (non-adhérents).

SAMEDI 31 JANVIER, DE 14 H À 18 H.

> Scènes d'ados

Petites pièces contemporaines par des comédiens en herbe.

Entrée libre.

SAMEDI 31 JANVIER, À 20 H 30.

Rens. au 01 47 50 23 93
ou sur le site www.mjcdelavallee.fr

LE TOUR DE FRANCE À L'HONNEUR DANS CHAVILLE ET GPSO LE 26 JUILLET 2015

Le dimanche 26 juillet 2015, la dernière étape du Tour de France traversera Chaville et l'ensemble des villes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Un événement à ne pas manquer, une "grande fête" du sport et du cyclisme, comme le confie Michel Bès, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Sport de Chaville et conseiller communautaire de GPSO.

Vous avez élaboré, avec les équipes d'Amaury Sport Organisation (organisateur du Tour de France) et de GPSO, le parcours de cette étape. En exclusivité, pouvez-vous nous le dévoiler ?

Cette 21^e étape du Tour 2015 affiche 107 km au compteur. Le parcours de cette dernière étape est inédit : le peloton partira de Sèvres, traversera Chaville puis passera uniquement par les villes de GPSO - soit une trentaine de kilomètres - avant l'entrée dans Paris et le traditionnel finish sur les Champs-Élysées.

Concernant le tracé dans Chaville, les spectateurs suivront les cyclistes de la Grande Boucle depuis le rond-point de l'Étoile du Pavé de Meudon, puis la route du Pavé de Meudon jusqu'à la rue de Jouy, et la rue Anatole France jusqu'au carrefour du Puits-sans-Vin. Le peloton traversera alors l'avenue Roger Salengro pour emprunter le boulevard de la République, puis il passera devant la gare Chaville Rive droite avant de bifurquer vers les rues du Coteau, des Mortes Fontaines et de la Monesse.

Traditionnellement, les coureurs roulent à faible allure au début de la dernière étape.



Michel Bès, Belkacem Belarbi, maire adjoint de Sèvres délégué à la Jeunesse et au Sport, en compagnie de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, lors de la présentation officielle du parcours 2015 au Palais des Congrès le 22 octobre.

Les Chavillois pourront donc saluer et encourager les champions, qui auront déjà parcouru plus de 3 000 km en trois semaines.

C'est un très beau cadeau que nous fait Amaury Sport Organisation ! Le Tour de France, c'est une diffusion TV dans 190 pays, une retransmission sur 60 chaînes en direct, et 10 à 12 millions de spectateurs* !

Avec Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, nous sommes d'autant plus ravis d'accueillir le Tour de France qu'il existe une véritable tradition cycliste sur le territoire de GPSO. Rappelons que Chaville a été ville départ de deux étapes

du Paris-Nice 2004. Et que l'arrivée du premier Tour de France s'est adjugée à Ville-d'Avray, au restaurant du Père Auto, le 19 juillet 1903. C'est là que sera donné le départ réel de l'étape le 26 juillet prochain.

Le départ fictif de l'étape aura lieu, quant à lui, au complexe sportif Marcel Bec, qui accueillera le village du Tour. Une fois de plus, GPSO est à l'honneur.

Tout à fait ! Il s'agit là d'une formidable occasion de faire connaître davantage ce formidable site de la Communauté d'agglomération. Marcel Bec est le symbole de



la pratique du sport loisirs, du sport en famille, que nous avons développée au sein de la commission Culture et Sports de GPSO. Avec les élus, les directeurs des sports et les services des sports des villes, nous travaillons depuis six ans à mettre en valeur notre territoire, véritable "poumon vert" aux portes de Paris.

L'installation du village départ du Tour à Marcel Bec sera l'occasion d'une grande fête à laquelle sont conviés tous les habitants de l'agglomération, qui pourront pique-niquer sur place et découvrir la caravane publicitaire, tout en musique et en originalité, quelques heures avant le départ des coureurs.

Sur l'ensemble du parcours, nous organiserons des animations musicales et festives le long des routes. Car le Tour de France, c'est avant tout une grande fête, gratuite, sportive, familiale et intergénérationnelle.

La "Fête du Tour", manifestation organisée pour les cyclistes amateurs, aura justement lieu le samedi 6 juin 2015 à Marcel Bec et dans toutes les villes de GPSO. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet événement ?

La "Fête du Tour" a lieu dans toutes les villes étapes du Tour 2015 le samedi 6 juin. Une randonnée cyclotouriste sera proposée à tous les amoureux de la "petite reine", qu'ils soient chevronnés ou non, en partenariat avec le Comité de cyclotourisme des Hauts-de-Seine (départ et arrivée à Marcel Bec). Pas de compétition ni de classement : l'heure sera avant tout à la fête et à la convivialité.

Ce sera aussi pour GPSO l'occasion de valoriser les circulations douces et ce, pendant un mois. Ainsi, cette année, entre autres, dans le cadre du Festival des Sports de Nature seront organisées des randonnées à pied, à cheval, à vélo, en kayak sur la Seine, avec notre traditionnel Trail du Muguet et une épreuve de nuit au profit de l'Unicef.

L'équipe du service des Sports de Chaville sera une nouvelle fois sur le pont pour cette grande fête dédiée aux circulations douces. Rendez-vous cet été ! ■

** Chiffres officiels ASO*

LE "RUGBY LOISIRS" POUR TOUS

Depuis quelques semaines, le club Sèvres-Chaville Rugby a lancé une nouvelle section, le "rugby loisirs", le dimanche matin de 9h30 à 12h30 au stade de la Fosse Renaut à Meudon. Découverte...

Animée par Franck Lucas, entraîneur et membre du staff du club, cette activité est ouverte à tous, comme l'explique Roger Fajnzylberg. "Nous avons créé cette section à la fois pour les anciens joueurs qui ne peuvent plus ou ne veulent plus suivre le rythme des compétitions, pour les débutants amoureux de l'ovalie mais qui hésitaient à jouer du fait des risques de contact, mais aussi pour les familles, les femmes et les enfants à partir de 10 ans."

Un rugby sans contact

Car telle est la particularité de ce "rugby loisirs" : les adhérents pratiquent le "touch rugby", sans plaquage. "Nous développons un jeu de passe avec le ballon, ludique, dans un esprit d'équipe et de sport collectif", souligne Franck Lucas. "C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ce créneau du dimanche matin : plutôt que de courir seul en forêt, celles et ceux qui le souhaitent peuvent venir s'amuser avec un ballon ovale et même, quand les beaux jours reviendront, rester pique-niquer dans ce cadre idéal de la forêt de Meudon !"



À noter : chaque pratiquant bénéficie d'une licence (100€/année pour les adultes) et d'une couverture accidents. Les enfants inscrits à l'École de rugby de Sèvres-Chaville sont couverts par leur licence. Venez découvrir cette activité en famille, y compris pendant les vacances scolaires ! ■

Rens. par courriel sevres-rugby@live.fr

L'ÉCOLE DE RUGBY RECRUTE

Ouverte aux enfants de plus de 5 ans, l'École de rugby de Sèvres-Chaville, en entente avec l'ACBB, dispose encore de places pour les différents âges. Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi, les compétitions ont lieu le samedi après-midi.

Rens. par courriel edrsevres@live.fr

DIRECTION LA FRONTIÈRE ITALIENNE AVEC LE SÉJOUR SKI DE LA MJC

Entre ados ou en famille, la MJC de la Vallée vous propose deux formules pour ces six jours de ski et de neige à la frontière italienne, sur le domaine Clavière-Montgenèvre, du 22 février au 2 mars. Les participants seront logés à l'hôtel Savoia, situé au pied des pistes.

Tarifs : 800 € pour la formule ados (à partir de 10 ans) ; 600 € adultes et ados pour la formule "famille, amis" ; 550 € enfants de moins de 6 ans (sur présentation d'un justificatif). ■

Vous avez jusqu'au 30 janvier pour vous inscrire.

Plus d'infos sur le site www.mjcdelavallee.fr

CHAVILLE HANDBALL **UNE NOUVELLE ÉQUIPE 100 % FILLES**

Depuis septembre dernier, une nouvelle section inédite a été créée au sein de Chaville Handball : désormais, le club compte une équipe féminine des moins de 13 ans. Une première depuis les années 1990 qui a vu le jour grâce à l'implication et la motivation de tous, en particulier des joueuses et de leurs mamans.



"Nous sommes très fières et très contentes de faire partie de cette équipe !"

Un investissement de tous

"La création de cette section féminine a été possible grâce à l'implication de tous et en particulier du club", souligne Fernanda Moulin. Marc Launois, directeur technique du club, a accepté d'assurer l'entraînement de l'équipe, malgré un emploi du temps déjà bien rempli. "Les filles sont volontaires; la plupart d'entre elles sont novices dans ce sport mais elles progressent vite, c'est un challenge intéressant pour un entraîneur", explique Marc. "La mairie nous a soutenus en trouvant des créneaux supplémentaires pour l'équipe. Il faut maintenant pérenniser la section, au-delà de l'année 2015..."

Côté compétition, les filles sont engagées en Excellence Départementale. Après des débuts difficiles face à des équipes plus expérimentées, les joueuses du Chaville Handball ont décroché un premier succès le 30 novembre à domicile. Venez les encourager au gymnase Léo Lagrange pour la suite du championnat ! ■

Rens. : 01 47 50 81 48 ou par courriel

chavillhandball@orange.fr

Plus d'infos sur le site www.chavillehandball.com

C'est à la fin de la saison 2013-2014 que la nouvelle est tombée : le règlement concernant la constitution des équipes de handball interdit désormais les équipes mixtes chez les plus de 11 ans. Une annonce qui laissait de fait les jeunes joueuses du Chaville Handball sur la touche. Car il n'existait pas d'équipe exclusivement féminine des moins de 13 ans...

Devant la déception des filles de devoir quitter le club pour continuer à pratiquer ce sport, leurs parents - et en particulier leurs mamans - se sont mobilisés. Sous la houlette de Fernanda Moulin, qui

assiste régulièrement aux entraînements et aux matchs de sa fille, des réunions ont été organisées avec le club afin de créer cette équipe 100 % filles. "J'ai appelé chaque maman pour leur présenter le projet, nous avons transmis l'info par le bouche à oreille et nos filles ont également "fait la pub" de cette section auprès de leurs copines", explique Fernanda.

Et le succès de cette initiative a suivi : depuis septembre, la nouvelle section du Chaville Handball compte 14 joueuses qui s'entraînent assidument deux fois par semaine et qui ont tenu à témoigner :



À FOND AU CROSS MUNICIPAL

La 35^e édition du cross municipal de Chaville, organisée par Chaville Athlétisme avec le soutien des services municipaux, a rassemblé 857 participants, qui ont bravé le froid et le parcours vallonné du parc de la Mare Adam, dimanche 30 novembre. Michel Bès, conseiller municipal, et Bérengère Le Vasseur, maire adjoint, ont remis coupes et médailles aux gagnants des différentes courses. ■

Tous les résultats sur le site

<http://chaville-athletisme.athle.com>



MARIE DE SAUVAGE ET AHMED FERRADJI CHAMPIONS DU MONDE!

Ils ont tout juste la vingtaine et sont déjà champions du monde de boxe amateur ! Lors des championnats de kick-boxing WKF organisés à Prague le 14 novembre dernier, Marie de Sauvage, la Sévrienne, et Ahmed Ferradji, le Chavillois, ont revêtu les ceintures mondiales tant convoitées.
Rencontre avec deux champions déterminés et attachants.

"Quand on monte sur le ring, c'est pour gagner, rien d'autre !" De concert, Marie et Ahmed témoignent d'une détermination sans faille. Une volonté et une "soif de vaincre" dont leurs adversaires ont fait les frais pendant les championnats du monde. En finale, le combat entre Ahmed et son concurrent argentin (catégorie moins de 57 kg) a ainsi été neutralisé, le temps de soigner une blessure au nez suite à un coup percutant d'Ahmed. "Mon adversaire était un guerrier, il était très solide; je suis d'autant plus satisfait de l'avoir battu", se réjouit le boxeur chavillois. Marie, quant à elle, ne s'est pas laissée impressionner par sa rivale canadienne, chez les moins de 60 kg. "Elle était plus grande et plus massive que moi alors, avec Benjamin, mon coach, nous avons bien étudié la tactique à mettre en place pour la vaincre", raconte-t-elle. Comme pour Ahmed, la victoire lui a été attribuée au point, par la majorité des juges.

Un engagement total

Entraînés tous deux au Sèvres Chaville Boxe par Benjamin Benmoyal, Richard Alvarez et Kamel Kaddour (le président du club), Marie et Ahmed forcent l'admiration de tous, comme l'ont rappelé

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Grégoire de La Roncière, maire de Sèvres, lors d'une cérémonie en l'honneur des champions, organisée à leur retour de Prague. "Vous avez conquis ces titres de champions du monde lors de votre première participation à cette compétition; cela comble de fierté vos entraîneurs et l'ensemble du monde sportif de Chaville et Sèvres", a tenu à souligner Jean-Jacques Guillet. "Vous devez votre succès à un travail acharné, c'est aussi le fruit de l'engagement et du dévouement de l'ensemble du club Sèvres Chaville Boxe", a rappelé Grégoire de La Roncière. Devant un public nombreux, Richard Alvarez - très ému - a remercié les boxeurs pour leur implication et leur sens du sacrifice. "Nous nous entraînons beaucoup [6 jours sur 7 pour Ahmed, avec souvent 2 entraînements par jour, 4 à 5 entraînements par semaine pour Marie, ndlr], nous avons une hygiène de vie assez stricte, mais ces résultats nous motivent !" Et les deux boxeurs ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. "L'ambiance au sein de l'équipe de France était exceptionnelle pendant ces Mondiaux; cela nous donne envie de gravir les échelons. Vivement les prochains championnats !" ■

En bref

> Compétition de tir à l'arc en salle

Après une brillante saison 2013-2014, l'année s'annonce propice pour Chaville Tir à l'Arc qui compte près de 120 adhérents. Fort de sa notoriété, le club - qui a reçu le label d'or de la Fédération française de tir à l'arc - organisera deux compétitions les

24 ET 25 JANVIER PROCHAINS AU GYMNASSE COLETTE BESSON.

Vous pourrez notamment assister, le **DIMANCHE 25 JANVIER**, au championnat départemental des Hauts-de-Seine de Tir à l'Arc en salle pour les catégories jeunes (arc classique, arc à poulies et arc sans viseur) et les catégories adultes en arc sans viseur. L'accès est gratuit.

Samedi 24 janvier, de 9h30 à 18h30, et dimanche 25 janvier, de 9h30 à 17h.

Rens. au 06 60 24 61 98 ou par courriel bcardin@wanadoo.fr

Plus d'infos sur le site www.chavilletiralarc.com

> Séjour ski du service Jeunesse



Pendant les vacances de février, le service Jeunesse de la mairie organise un séjour ski dans la station de Champorcher en Italie.

Ce séjour se déroulera du **14 AU 21 FÉVRIER** et s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans.

Champorcher est un petit village avec un domaine skiable moderne allant de 1400 à 2000 mètres d'altitude. Vous avez jusqu'au 23 janvier pour vous pré-inscrire.

Rens.: 01 41 15 99 53 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

En bref

> Marché de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, votre marché sera ouvert exceptionnellement **LES MERCREDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE** aux horaires habituels. Il sera fermé les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier.

> Vitrites de Noël

Pour finir l'année en beauté, les commerçants artisans de Chaville vous accueillent dans leurs boutiques décorées aux couleurs de Noël.

> Supplément "Spécial fêtes"

Découvrez notre supplément "Spécial fêtes", réalisé en collaboration avec les commerçants chavillois et distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*, pour picorer ici et là quelques idées gourmandes.

> Épiphanie des commerçants

Les commerçants de l'Association du Marché de Chaville, en partenariat avec la mairie, vous invitent à partager 200 galettes des rois **LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JANVIER**.



> L'actu de Seine Ouest Emploi et Entreprise

- En janvier, Seine Ouest Entreprise et Emploi inaugure une nouvelle permanence hebdomadaire dédiée à la recherche de financements publics des entreprises. Elle permettra de répondre aux interrogations des entrepreneurs du territoire sur les nombreux dispositifs d'aide en vigueur (crédits d'impôt, subventions européennes, appels d'offres...) et les accompagner dans leurs démarches.
 - Seine Ouest Entreprise et Emploi se dote également d'un nouveau site avec une offre de services enrichie : ateliers, agenda des événements, actualités, annuaire des entreprises à télécharger, etc.
- Plus d'infos sur**
www.seineouest-entreprise.com

BEAUJOLAIS GAGNANT AU MARCHÉ!



L'Association du marché de Chaville organisait une tombola pour l'arrivée du

Beaujolais Nouveau avec 200 bouteilles de vin à gagner, les 22 et 23 novembre. ■

FIN DE L'OPÉRATION J'@IME MON COMMERCE



Point d'orgue à cette animation commerciale, le tirage au sort du 7 novembre a désigné les gagnants

de 40 bons d'achats et d'un vélo électrique, remis à une heureuse Chavilloise. ■



APPARTEMENTS ET MAISONS FÊTAIT SES 15 ANS À CHAVILLE

Installé à la pointe de Chaville, ce spécialiste en immobilier et en gestion locative a souhaité remercier clients et partenaires lors de cette chaleureuse soirée rassemblant une centaine de Chavillois. ■

"JUSTE UNE PAUSE" POUR ADMIRER LES CRÉATIONS DE FABIENNE LUDWICZAK

Cette Chavilloise s'est lancée dans une nouvelle activité il y a quelques mois: la création d'objets de décoration. Fabienne Ludwiczak a longtemps travaillé comme designer produit. Un temps intermittente du spectacle et chargée de production, elle revient à ses premières amours, la création artistique. "J'ai travaillé dans des domaines professionnels qui ne correspondaient plus à ce que j'étais. Mais en pointillé, j'ai toujours continué à créer des objets comme des sculptures ou des miroirs", raconte-elle. Aujourd'hui, elle propose à la vente sur les réseaux sociaux plus de 90 créations originales: boîtes décoratives, miroirs, chaussures, bijoux, etc. Elle les fabrique à partir de matériaux (bois, tissus, plâtre, verre, perles...) méticuleusement choisis. "Mes



sources d'inspiration? La beauté et la diversité de notre magnifique planète, tout simplement! Chaque pièce est unique, faite main exclusivement mais toujours avec une petite partie de moi." ■

Rens. par courriel fabienne.ludwiczak@gmail.com et sur les sites www.facebook.com/justeunepause ou <http://juste-une-pause.alittlemarket.com/>

SOPHIE BLONDEAU CONSEIL EN DÉCORATION ET EN AMÉNAGEMENT



Cette ancienne avocate a décidé de laisser libre cours à sa passion d'enfance : la décoration intérieure. Un entrepreneur lui a proposé de l'aider à se lancer à son compte et Quinsac Spirit est né! Aujourd'hui, Sophie Blondeau dispense aux entreprises et professions libérales des conseils en aménagement et en ameublement : "Je réfléchis à des modules d'aménagement intérieur avec du mobi-

lier adapté. Il existe par exemple de nouveaux matériaux qui absorbent le bruit". Référencée à la conciergerie des Barreaux de Paris et de province, elle travaille principalement pour ce corps de métier dont elle connaît bien les exigences. Elle agence, optimise et décore leurs bureaux, salles accueil ou de réunion. "Mon but n'est pas de reproduire le contenu des catalogues de décoration mais que les gens se sentent mieux dans leurs espaces de travail. Les couleurs - et plus encore les contrastes entre les couleurs - ainsi que les luminaires contribuent à créer une atmosphère. Cet environnement va jouer sur l'ambiance. Je propose des idées accessibles, souvent issues de l'univers de la maison, pour humaniser les lieux et que les gens y développent des relations harmonieuses", précise cette Chavilloise. ■

Rens. au 06 30 37 24 30 ou sur le site www.quinsacspirit.com

UNE CONSEILLÈRE POUR LES "DYSFONCTIONNEMENTS RELATIONNELS"

"La relation ne va pas de soi. Se comprendre demande un effort. Nous nous trouvons parfois face à des difficultés et à des manques de repères. J'accompagne les personnes pendant plusieurs séances, le temps de les aider à trouver leur chemin personnel", témoigne Lydie Cornuau, praticienne de la relation d'aide. Sa carrière dans le monde de l'entreprise lui a donné envie de se former aux relations humaines et plus particulièrement au couple. Son travail est basé sur une écoute professionnelle et neutre, en toute confidentialité. "Je suis là pour éclairer une situation. Un couple traverse différentes phases et doit savoir s'adapter à chaque nouvelle situation. Mon rôle n'est pas d'intervenir dans leur vie mais de les amener à une réflexion pour les éveiller sur tel ou tel dysfonctionnement. Cela peut suffire à ce que tout se remette en ordre", précise cette conseillère conjugale et familiale installée au 766, avenue Roger Salengro. ■



Rens. et prise de rendez-vous au 06 84 44 28 96.

En bref

> Simultané mondial de scrabble

SAMEDI 10 JANVIER, À 14H. L'AJEC Scrabble accueillera les épreuves mondiales organisées par la Fédération Internationale de Scrabble Francophone dans la salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol). Des joueurs de tous niveaux se mesureront à plusieurs milliers de compétiteurs en même temps.

Rens. au 01 77 21 44 73, par courriel claire.pifo@noos.fr et sur le site www.scrabblepifo.org

> Loto du Rotary

SAMEDI 31 JANVIER. le Rotary Club de Chaville organisera son loto annuel à l'Atrium, **DE 18H À 22H.** Les bénéfices de cette manifestation seront versés à des œuvres caritatives chavilloises, notamment l'Épicerie sociale de Chaville.

Rens. par courriel thierry.prouteau92@gmail.com

> Recherche de bénévoles

Solidarités Nouvelles pour le Logement de Chaville (SNL) recherche des bénévoles pour accompagner des familles, organiser des moments de convivialité rassemblant les locataires et les bénévoles d'un même quartier, assurer des (petits) travaux d'entretien ou participer à la recherche de nouveaux logements.

Rens. au 01 41 15 02 21 et sur le site www.snl-union.org

LE CONSEIL DE VIE LOCALE (CVL) À L'ÉCOUTE DES CHAVILLOIS

Composé de 21 Chavillois bénévoles, le CVL est un conseil consultatif renouvelé par tiers tous les deux ans. Cet organe de la démocratie participative travaille en toute indépendance. Il produit des avis et des recommandations publics sur tout sujet intéressant la vie locale: qualité de vie, vie sociale, animation des quartiers, éducation... Il contribue ainsi à l'animation et à l'enrichissement du débat local. Il a notamment rendu des avis sur l'utilisation des machines à voter, l'amélioration des conditions d'attribution de la carte famille et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. À partir de janvier 2015, le CVL met à son programme de travail des sujets de réflexion proposés par les Chavillois eux-mêmes. Rens. par courriel cvl.92370@gmail.com et sur le site www.conseildevielocale.chavilleblog.com

25^e ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Les 18 et 19 novembre, les Droits de l'enfant étaient à l'honneur dans le parc de l'hôtel de ville. L'école Paul Bert a participé à la cérémonie organisée avec Amnesty international et Aide et action (photo 1). Les accueils de loisirs ont assisté à la remise de prix du concours

de photos et d'écriture organisé en partenariat avec l'Unicef (photos 2/3). Les enfants ont également déposé leurs galets peints au pied de l'arbre des Droits de l'Enfant en présence de Bérengère Le Vavas seur, maire adjoint à l'Éducation (photo 4). ■

À BARNET AVEC AMITIÉS INTERNATIONALES ET JUMELAGE DE CHAVILLE

Sept jeunes, âgés de 10 à 12 ans, ont séjourné en octobre dans la ville jumelle de Chaville. Hébergés dans les familles anglaises, ils ont partagé leur quotidien et visité quelques lieux historiques. Une grande première pour certains. ■



ILLUMINATIONS DE NOËL POUR ÉCLAIRER AU PLUS JUSTE

Les objectifs de la Communauté d'agglomération sont clairs : diminuer la consommation d'énergie tout en améliorant l'éclairage de la voirie et réduire la pollution lumineuse. Ces principes s'appliquent également aux illuminations de Noël qui, à l'approche des fêtes de fin d'année, recueillent toujours l'approbation des habitants. Pour que festivité ne rime pas avec futilité, Grand Paris Seine Ouest a recours désormais de façon systématique à la technologie des LEDS (diodes électroluminescentes). Ces ampoules à très basse consommation d'énergie (environ 4 fois inférieure à une ampoule à filament classique)



contribuent à la préservation de l'environnement. Ainsi l'esprit festif de Noël est préservé, tout en intégrant les notions d'économie d'énergie et de déve-

loppement durable. À Chaville, resteront installés jusqu'au 5 janvier : 102 motifs, 5 traversées et 800 mètres linéaires de guirlandes lumineuses. ■

COLLECTE DES SAPINS POUR LEUR DONNER UNE SECONDE VIE



Après les fêtes de fin d'année, les riverains peuvent déposer leurs sapins de Noël dans l'une des deux déchèteries du territoire. Malgré cette filière de collecte et de traitement, les sapins sont encore trop souvent laissés dans les rues. Aussi, depuis plusieurs années, GPSO met en place un service supplémentaire et organise une collecte exceptionnelle des sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration) du 26 décembre 2014 au 18 janvier 2015. Les sapins pourront être déposés dans des enclos prévus à cet effet. Recueillis par les camions de GPSO, puis compostés, ils serviront d'engrais pour les espaces verts des communes. En janvier 2014, plus de 23500 sapins ont ainsi été collectés sur les 105 enclos du territoire, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. ■

QUELS POINTS DE COLLECTE À CHAVILLE ?

- Parking en face du 6, rue Jean Jaurès
- Parking en face du 9, rue des Morts Fontaines
- Parking gare Rive droite, rue Carnot
- 217, avenue Roger Salengro
- 2012, avenue Roger Salengro
- 1, rue de la Fontaine Henri IV
- 6, rue de la Bataille de Stalingrad (angle de la rue Albert 1^{er}, à côté de la colonne à vêtements)
- 7, rue des Petits Bois (angle avenue Sainte Adelaïde)
- 8, rue de Jouy (face à l'école Anatole France)
- 9, square des Créneaux, avenue Roger Salengro.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE

Le dernier Conseil municipal de l'année 2014 s'est tenu le 8 décembre. Parmi les sujets à l'ordre du jour, les élus ont été invités à délibérer sur le bilan prévisionnel 2013 actualisé concernant la ZAC du centre ville et la construction de 43 logements locatifs au 5, rue Anatole France.

Retrouvez le compte rendu complet de cette séance sur le site de la ville
www.ville-chaville.fr (rubrique "vie municipale").

Bilan prévisionnel 2013 de la ZAC du centre ville

Conformément à l'article 28 du traité, la SPL Seine Ouest Aménagement a transmis à la Ville son bilan prévisionnel actualisé des activités au 31 décembre 2013, objet de la concession, faisant apparaître, d'une part les réalisations en recettes et dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses à réaliser.

Sur le plan financier, le bilan prévisionnel actualisé de 2012 prévoyait un montant total des dépenses de 53,1 M€ et un montant des recettes de 55,9 M€, incluant les participations de la Ville (3,5 M€) du concédant (2 M€) et du concessionnaire (1 M€). Le bilan 2013 fait apparaître un montant total des dépenses de 52,3 M€ et un montant de recettes de 54,5 M€, incluant également les participations prévues initialement. Le solde excédentaire s'élève désormais à 2,2 M€ contre 2,8 M€ en 2012.

Les dépenses sont en diminution en raison du poste d'acquisition de la halle du marché qui a été réduit de 830 000 € du

fait de l'acquisition directe de ce bien par la Ville auprès du promoteur et de la diminution de la participation de la Ville due à l'évolution du foncier, tel que le définit l'avenant n°3 à la concession. Les recettes en augmentation portent sur le produit de vente des droits à construire au profit de Hauts-de-Seine Habitat (+235 000 € HT), la surface construite étant supérieure aux provisions initiales ; les produits locatifs de la "Maison blanche" et de la pharmacie ; et les produits financiers inscrits dans les "produits divers".

On constate que le bilan prévisionnel actualisé des activités au 31 décembre 2013 concernant la ZAC du centre ville est excédentaire de 2,2 M€. Le Conseil municipal a pris acte à l'unanimité de ce bilan actualisé.

Construction de 43 logements locatifs au 5, rue Anatole France

L'organisme Hauts-de-Seine Habitat a sollicité trois emprunts d'un montant respectif de 2768035 € sur 40 ans, de 2884521 € sur 40 ans, et de 1411714 €

sur 50 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 43 logements locatifs au 5, rue Anatole France – ZAC du centre ville – îlot A à Chaville. La garantie de la commune est demandée pour ces trois emprunts. Sur les 43 logements, 11 seront comptabilisés en PLUS et 32 en PLS.

En contrepartie de la garantie communale, Hauts-de-Seine Habitat a réservé à la Ville des droits d'attribution pour 9 logements (6 PLUS et 3 PLS), conformément à une convention. Le Conseil municipal accorde la garantie de la commune pour un prêt d'un montant global de 7062270 € souscrits par Hauts-de-Seine Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les dispositions correspondant à cette garantie sont les mêmes que pour toutes les opérations de réalisation de logements sociaux.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention de réservation de logements, à passer avec Hauts-de-Seine Habitat. ■

État civil octobre 2014

Naissances

Manon Bargeolle, Gisèle Bier, Jean de Sury d'Aspremont, Lucie Delfau, Anaé Djeddah, Nassim, Hadraoui, Lina, Hubert, Ruben Huguet Siba, Ewena Ingueneau, Aya Lahlou, Éléonore Maitre, Lorène Michel, Margot Nalet, Edgar Niedergang, Jules Niu, Victor Pagau, Mathis Rizzi, Luna Van Beck,

Leo-Emmanuel Viossat et Allan-Darell Youbi Fodjeo.

Mariage

Paul Richards et Yoshiyuki Yanagawa ; Jean-Luc Dubost et Evelyne Bonneval ; Kamal-Iddine Smaini et Sabrina Lebdiri ; Olivier Henri Delteil et Florence Vié ; Ouissam Mestegmar et Asmahane Hoummira.

Décès

Hubert Ansberque, Mélissandre Levaast, Simone Lefebvre, Gauthier Bayac, Yvonne Trottier, Marcel Guiot, Jean Gensac, Georges Kerneis, Nicolas Thevenet, Emile Gellé, Denys Foucault, Roland Rivière, Nadia Vienne et Van Bui.



PETITE RÉTROSPECTIVE **DES COMMÉMORATIONS** **DE LA GRANDE GUERRE**

À l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, Chaville a multiplié les manifestations: une cérémonie officielle en présence d'une délégation de la ville jumelée de Barnet avec son maire Hugh Rayner, un spectacle des collégiens chavillois, des conférences, une exposition

dans le parc de l'hôtel de ville "Chaville au temps de la Grande Guerre" et le 37^e Salon des Amis des Arts de Chaville avec comme invités d'honneur les peintres officiels des armées de l'air et de terre. Lors du vernissage, le 26 novembre à l'Atrium, ont été primés Yong Man Kwon

pour *L'heure du repas* (prix de la Ville de Chaville), Michèle Guillot pour l'ensemble de ses œuvres (prix de l'Atrium), Nacera Kaïnou (prix du conseil général), Jean-Luc Chauvin pour l'ensemble de ses œuvres (Prix Josette Bossez) et Dany Dangelser (prix du Rotary Club). ■

E n b r e f

> **Inscriptions sur les listes électorales**

Les prochaines élections départementales auront lieu **LES 22 ET 29 MARS**. Pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune. Vous devez vous adresser à la mairie avant **LE 31 DÉCEMBRE 2014**, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'une attestation de domicile de moins de 3 mois et éventuellement de votre ancienne carte d'électeur. La nouvelle carte vous parviendra en mars 2015.

Démarches en ligne sur <https://mon.service-public.fr>

> **Conseil régional des jeunes**

Le conseil régional des jeunes se renouvelle pour un cinquième mandat. Cette instance est composée de 140 membres de 16 à 23 ans issus des huit départements franciliens. La campagne d'appel à candidature est lancée sur Internet et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2014. Un tirage au sort sera effectué en janvier afin de désigner les nouveaux membres qui composeront cette assemblée.

Plus d'infos sur www.iledefrance.fr

> **Appel aux dons d'archives**

Vous conservez peut-être des documents concernant Chaville pendant la période 1914-1918 ? Dans le cadre des manifestations organisées pour le Centenaire de la Grande Guerre telle l'exposition présentée en novembre dernier dans les jardins de l'hôtel de ville et réalisée en partie grâce à des dons ou prêts d'archives familiales, les Archives municipales recherchent des photographies, cartes postales, correspondances, objets, etc. Ils constituent un véritable trésor à préserver. Vous pouvez transmettre vos documents sous forme de prêt - ils seront numérisés - ou de dons pour être conservés dans les collections municipales.

Rens. au 01 41 15 47 11 ou par courriel archives@ville-chaville.fr

**HOMMAGE AUX MORTS**

Cette cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combattants du Maroc et Tunisie se déroulait le 5 décembre au cimetière. ■

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

"ONT VOTÉ!"

Jeudi 20 novembre, étaient organisées des élections afin de renouveler pour moitié cette instance. Qui sont les vingt nouveaux élus ?



Le Conseil municipal des jeunes est constitué de 40 membres élus, répartis de manière égalitaire entre les classes de 4^e et de 5^e des collèges Jean Moulin et Saint-Thomas de Villeneuve. Jeudi 20 novembre, tous les élèves de 5^e se sont succédé dans les isolements installés dans les salons de l'hôtel de ville pour désigner leurs élus. Les candidats avaient, au préalable, rédigé leurs professions de foi aidés de seniors référents. Les nouveaux élus sont : Ninon Barrera, Côme Belot, Laly Blanchard, Fanny Bullier, Jeanne de Metz, Thimothée Duffort, Grégoire

Marques, Baptiste Martin, Léo-Paul Moysan-Schmidt, Marine Quil (pour Saint-Thomas de Villeneuve) et Bathily Bigue, Rayan Djafari, Cara Genet, Joan Martinelli, Lucas Middernacht, Lindsey Mobiot, Adrien Naudet, Nicolas Meije, Cloé Taillard, Maxime Tardieu (pour Jean Moulin). Le 28 novembre, ces jeunes élus ont choisi les commissions dans lesquelles ils souhaitent travailler (Environnement, Transports, Solidarité, Sport/santé et Loisirs/culture/animation) avant d'assister à un premier conseil présidé par le maire. ■

RECENSEMENT 2015 MODE D'EMPLOI

Béatrice Grimaud, Florent Le Gal, Marie-Chantal Léger et Thomas Robine.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Des résultats du recensement découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc. Ils permettent de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. En 2015, le recensement aura lieu du 15 janvier au 21 février. Les agents recenseurs [voir photos ci-

dessus, ndlr] se présenteront à votre domicile du lundi au samedi jusqu'à 21h, munis de leur carte officielle. Soit vous remplirez le questionnaire papier que l'agent vous remettra et récupérera à un moment convenu avec vous, soit - c'est nouveau en 2015 - vous choisirez de répondre par Internet. Dans ce cas, l'agent vous fournira une notice d'information avec vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (sur le site www.le-recensement-et-moi). ■

Pharmacies de garde

En décembre

Dimanche 21

Pharmacie du Parc de Lesser
46, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 53 62.

Jeudi 25

Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy
Tél. : 01 47 50 42 87.

Dimanche 28

Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 55 70.

En janvier

Jeudi 1^{er}

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres
Tél. : 01 46 26 35 35.

Dimanche 4

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville
Tél. : 01 41 15 13 29.

Dimanche 11

Pharmacie du centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél. : 01 46 26 95 13.

Dimanche 18

Pharmacie Montagnier Gadaud
Centre commercial de la Ronce
à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 50 15 00.

Dimanche 25 janvier

Pharmacie des écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9 h à 23 h,
au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

standard unique (Saint-Cloud/Sèvres) :
01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue
à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.
Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr

(rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable"/"Propreté et déchets"/"Ramassage des encombrants").

■ Déchets toxiques

Les déchets dangereux ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables. Ils nécessitent un traitement dans des installations adaptées. Un camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9 h à 12 h.

■ Déchèterie intercommunale :

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères) en demandant votre badge d'accès sur www.agglo-gpso.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 (service Déchets/Propreté GPSO).

Rencontrez vos élus

(sauf pendant les vacances scolaires)

■ Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 12 h.

■ Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédactrice en chef : Anne-Sophie Prévost / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Photos : Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique :  Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert)  / Tirage 10 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2014. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : février 2015. Visuels de couverture : Fotolia / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.



à la Reine Astrid
MAISON FONDÉE EN 1955
PARIS

A LA REINE ASTRID à été classée :

- **Tablette d'Or 2015**
par le Guide des Croqueurs de Chocolats et l'Express.
- **Fève d'Or ganache 2014**
par le Club Cacao Groupe Mondadori
- **Fève d'Or praliné 2014**
par le Club Cacao

Chocolats - Thés - Macarons
76 avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY - Tél. : 09 81 04 14 24



ATRED
Le spécialiste du ravalement

- ✓ Isolation thermique
- ✓ Peinture - Décoration
- ✓ Traitement des fissures

20 ANS d'expérience

DEVIS GRATUIT & SANS ENGAGEMENT

92, av. du Général Leclerc - 78220 Viroflay - Tél./ Fax : 01 30 24 25 50 - 06 62 30 66 39
www.atred-ravalement.fr - E-mail : atred@wanadoo.fr

Agir ensemble

CHAVILLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La part de l'énergie dans les dépenses des ménages ne fait que croître chaque année. En parallèle, le pays se prépare à accueillir la COP21, c'est-à-dire la conférence internationale sur le changement climatique. Et Chaville dans tout ça ?

Le maire de Chaville tout à la fois député, ne peut ignorer que les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique. D'ailleurs, il a produit en mai 2014 un rapport parlementaire sur le sujet (co-rédigé avec un député EELV) qui préconise l'implication croissante des communes et des agglomérations pour la mise en œuvre effective de cette transition énergétique : politique de soutien à l'isolation thermique des logements, incitation à, voire organisation de la production locale d'énergie, actions spécifiques en faveur des transports non-polluants, etc.

Mais au-delà, le maire est aussi Président du SIGEIF (syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France), une gigantesque machine qui nécessairement le place face à des enjeux énergétiques pour nos concitoyens. D'ailleurs, ce syndicat peut apporter une aide spécifique aux collectivités locales dans la rénovation de leur patrimoine existant.

Le SIGEIF pourrait également, comme est en train de le faire la ville de Paris, s'assurer que les approvisionnements en électricité des communes soient de plus en plus massivement d'origine renouvelable. De plus, mais vous ne le saviez peut-être pas, ce même organisme collecte une taxe locale sur vos consommations d'énergie (la TCFE). Cette somme s'élevant à plus de 314 000 euros en 2013 pourrait être mobilisée intégralement par la commune pour aider les Chavillois à mieux isoler leurs logements. Quant aux actions prévues dans notre agenda 21 local sur ce thème, l'évaluation faite montre que les résultats sont assez maigres puisque les exigences du PLU en matière de performances énergétiques restent pour l'instant inapplicables. Alors à quoi bon cumuler autant de mandats ?

On le voit, tous les leviers sont là, reste à nos élus de faire preuve de volonté politique !

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest

elusagirensemble.canalblog.com

Chaville pour vous

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES ÉCOUTENT

Chavillois, souvenez-vous, c'était en mai 2014. Le maire dont le mandat venait d'être renouvelé donnait une interview dans *Chaville Magazine*. Il y reprenait l'essentiel de ses promesses de campagne : le nouveau centre ville, de l'avenue Roger Salengro et du quartier Atrium, l'accueil des familles, le développement de la vie culturelle et des loisirs, une baisse des impôts locaux prévue pour 2016.

Changement de cap en novembre 2014 : attendez-vous à des sacrifices.

1 - Il n'est plus question de baisser les impôts locaux en 2016. La nouvelle promesse s'est réduite à : "pas d'augmentation en 2015".

2 - Les familles paieront plus : les tarifs des services municipaux vont être augmentés. Les séances de piscine sont supprimées pour les enfants en maternelle. Le maire annonce que la réforme des rythmes scolaires coûte 200 000 euros à la commune mais on aimerait en avoir le détail. Tient-il compte de la dotation spéciale de l'État reconduite pour 2015 ? Et celle de la CAF ?

3 - Équipements : Le maire annonce un ralentissement pour les 6 prochaines années. C'est inquiétant parce que beaucoup de projets sont déjà au point mort. L'aménagement du site Alexis Maneyrol est reporté, nous n'avons plus de nouvelles de la Maison Bleue pour les aînés. L'aménagement de l'avenue Roger Salengro et de l'Atrium ne sont plus évoqués.

En mai 2014, dans son exercice d'auto-félicitation dans le *Chaville Magazine*, le maire affirme que sa réélection "crée une exigence".

Nous le prenons au mot. Il est grand temps d'être exigeant avec les finances locales en arrétant de faire semblant de découvrir des situations budgétaires après les élections.

Il est grand temps de rendre des comptes et d'évaluer concrètement le suivi budgétaire de la commune et de GPSO. Quelles sont les économies réelles ?

Il est grand temps d'être exigeant vis-à-vis des Chavillois en partageant avec eux ce que sera vraiment le programme mis en œuvre lors de ces 6 prochaines années.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2015 !

Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Joël Lebreton et Nicolas Tardieu

Chaville Pour Vous - BP 20 - 92370 Chaville

Tél. : 01 47 50 50 96

www.chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

INVENTER L'AVENIR

La population chavilloise augmente : nouveaux logements, natalité, allongement de l'espérance de vie d'où des besoins croissants pour la santé. L'accès aux soins risque de se dégrader dans notre ville car des départs en retraite de généralistes, de spécialistes, d'infirmiers(ères) sont à prévoir d'ici 5 ans. Des pharmacies ferment. Le coût de l'immobilier est dissuasif pour attirer de jeunes médecins. Il faut agir maintenant pour que demain les Chavillois continuent d'avoir accès à des soins de proximité et de qualité.

Aujourd'hui, dans de nombreuses communes, les professionnels de santé se sont regroupés dans des centres de santé municipaux (plusieurs centaines en France) où ils trouvent qualité de vie et organisation en équipe, satisfaisantes pour les soignants et les patients.

Les centres de santé sont pluridisciplinaires, ouverts à tous et proposent des soins de premier recours mais aussi une offre secondaire de spécialistes. À but non lucratif, ils peuvent être gérés par les collectivités, mutuelles, associations selon des formes démocratiques propres à chaque centre. Ils pratiquent le tiers payant.

Nous proposons d'entamer une concertation avec les professionnels de santé, les associations de prévention concernées, les usagers, les élus pour trouver les solutions répondant aux besoins de soins de tous.

Autre sujet de préoccupation : 30 % de la population de Chaville a plus de 55 ans. En plus de l'accès aux soins de proximité, existe le besoin d'une maison de retraite accessible financièrement, et celui de logements adaptés, intégrés dans la ville, permettant une mixité bénéfique entre les générations.

Notre souci de "l'humain d'abord", c'est aussi de pouvoir continuer à vivre en restant dans son environnement quels que soient son âge, ses revenus, sa capacité d'autonomie.

C'est aussi cela inventer l'avenir.

Contactez nous pour donner avis et propositions.

Monique Couteaux

monique.couteaux@free.fr

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com>

LES MAIRES DE FRANCE ALERTENT LE PREMIER MINISTRE

En clôture du 97^e Congrès, les maires de France de toutes tendances politiques ont adopté une résolution alertant le gouvernement des très graves risques de déstabilisation économique et sociale que fait peser sur notre pays la réduction drastique des dotations financières de l'État aux collectivités.

Chacun doit contribuer à l'effort de redressement des comptes publics. Les maires en conviennent et sont prêts à y participer. Mais il ne faut se tromper ni de cible, ni d'échelle.

Les collectivités devraient supporter une baisse de 30 % de leurs dotations de fonctionnement entre 2014 et 2017 : 28 milliards d'euros d'effet cumulé !

Pendant ce temps, "l'effort" demandé aux administrations de l'État est inférieur à un milliard d'euros en 2015. Et on ne connaît pas la suite ! Pourtant, ce sont bien ces administrations qui doivent emprunter pour financer leur simple fonctionnement et boucler leurs "fins de mois".

Soyons clairs : les chiffres que rappelle l'AMF attestent que les collectivités sont globalement bien gérées. Par la loi et sous le contrôle vigilant des préfets, leurs budgets ne peuvent être déficitaires ; elles assurent 70 % de l'investissement public et ne représentent que 9 % de la dette nationale. Les fonctionnaires territoriaux ne sont pas "planqués" dans leurs bureaux, mais assurent, au contact de leurs administrés, le fonctionnement quotidien des services de proximité : crèches, services sociaux, entretien des rues...

Ainsi, faire peser exagérément "l'effort" sur les budgets communaux, revient à hypothéquer l'investissement public, donc l'activité économique et l'emploi, et mettre en péril le devenir des services de proximité.

Voici le message adressé par les maires de France au Premier ministre.

PS : À Chaville, ce programme gouvernemental signifie une amputation soudaine de 1,5 million d'euros des ressources de la ville en 2015 et en 2016, soit la totalité de l'épargne annuelle habituellement dégagée pour rembourser les emprunts et financer les nouveaux investissements.

Le groupe de la majorité municipale.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 121
DÉCEMBRE 2014
JANVIER 2015

En décembre

SAMEDI 20 À 17 H 30

Choco-contes: Noël au pays des jouets

Bibliothèque

DU 22 AU 24 DÉCEMBRE DE 9 H À 12 H

Vacances de Noël de la ludothèque

MJC de la Vallée

En janvier

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

Galettes des rois

Marché de Chaville

JEUDI 8 À 20 H 30

Club du cinéma Philippe Soupault: *Les sentiers de la gloire*

Atrium

VENDREDI 9 À PARTIR DE 16 H 30

"Loup-garou" pour les ados

MJC de la Vallée

SAMEDI 10 À 22 H

Sala' sound party #3

MJC de la Vallée

VENDREDI 16 À 20 H 45

Musique: Nuit Dvorak

Atrium

SAMEDI 17 JANVIER À 18 H

Heure musicale

Conservatoire

SAMEDI 24 À 17 H

Théâtre: *Derniers remords avant l'oubli*

Bibliothèque

SAMEDI 24 À 20 H 30

Carte blanche à Mind Mutiny

MJC de la Vallée

DIMANCHE 25 À 15 H

Jeune public: *Les molécules désaccordées*

Atrium

MARDI 27 À 19 H 30

Concert: Tiwayo

Bibliothèque

SAMEDI 31 À 18 H

Heure musicale

Conservatoire

SAMEDI 31 À 18 H

Loto du Rotary Club de Chaville

Atrium

